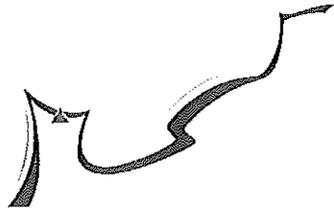


PRÉFECTURE MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD



Cherbourg, le 23 avril 2013

N° 2-24064-2013 PREMAR MANCHE/AEM/NP

PRÉFECTURE MARITIME DE LA  
MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Division « action de l'Etat en mer »

Le vice-amiral d'escadre Bruno Nielly  
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

à

Monsieur Dominique Gambier  
président de la commission permanente du conseil maritime de façade  
pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord

OBJET : concertation dans le cadre de l'identification des zones propices au développement  
de l'énergie hydrolienne dans le Raz Blanchard et le Raz Barfleur.

P. JOINTE : lettre du 2 avril 2013.

*Monsieur le président,*

Sur la façade maritime Manche Est-mer du Nord, deux gisements hydroliens ont été identifiés et retenus par le gouvernement pour accueillir des fermes de démonstration pré-commerciale : le Raz Blanchard et le Raz Barfleur. Ces fermes, composées de quelques machines connectées ensemble et reliées au réseau, devront permettre d'accumuler un retour d'expérience nécessaire et préalable à une exploitation commerciale à échelle industrielle.

Par courrier daté du 22 février 2013, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a demandé au préfet de la région Basse-Normandie et au préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord d'initier un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs et usagers de la mer directement concernés afin d'identifier dans ces deux raz plusieurs zones propices au regard des différentes contraintes (environnementales, de sécurité maritime, de raccordement, etc...).

Dans cette optique, une réunion de lancement de la concertation s'est déroulée le 15 avril 2013 à Cherbourg. Elle a réunie près de cinquante personnes. Elle a été suivie de trois réunions thématiques (circulation maritime, environnement et pêche maritime) associant notamment les acteurs du monde maritime.

Une réunion de synthèse de la concertation sera organisée avant la fin du mois de mai.

En qualité de président de la commission permanente du conseil maritime de façade, nous avons souhaité vous associer à chacune de ces réunions.

Mais au-delà, ce projet doit être une occasion supplémentaire d'associer le conseil maritime de façade.

Ainsi, afin d'assurer la concertation la plus large possible en vue d'identifier les zones propices au développement de l'énergie hydrolienne, le préfet de la région Haute-Normandie et moi-même avons proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la séance plénière du conseil maritime de façade du 14 juin 2013, un point d'information consacré à ce projet.

D'ores et déjà, je vous propose d'en informer la commission permanente lors de sa prochaine réunion.

Pour plus d'information sur les éléments techniques de ce projet, je vous invite à consulter la rubrique du site internet GeoLittoral<sup>1</sup> dédié à l'appel à manifestation d'intérêt sur l'hydrolien.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

*Vous remerciant de votre constante disponibilité, je  
vous prie, Monsieur le président, de bien vouloir accepter  
les assurances de ma parfaite considération.*



DESTINATAIRE :

- Monsieur le Président de la commission permanente du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord

COPIES :

- Monsieur le préfet de la région Basse-Normandie
- Monsieur le préfet de la région Haute-Normandie
- Monsieur le préfet de la Manche
- Monsieur le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord, secrétaire du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord
- ADJ/AEM
- AEM (C/DIV – ENVMAR – ENERG)
- Archives (AEM n° 4.7.3.0 - chrono)

<sup>1</sup> <http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/hydrolien-r278.html>



PRÉFECTURE MARITIME DE LA  
MANCHE ET DE LA MER DU NORD

PRÉFECTURE DE LA MANCHE

Le 2 AVR. 2013

Le vice-amiral d'escadre  
Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

et

Le Préfet de la Manche

à

Destinataires *in fine*

**OBJET** : Identification des zones propices au développement de l'énergie hydrolienne dans le Raz Blanchard et le Raz Barfleur.

**P. JOINTE** : Tableau des réunions de concertation.

L'atteinte des objectifs d'incorporation des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie fixés par le Grenelle de l'environnement passe par un développement des énergies marines renouvelables.

La programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité prévoit l'implantation à l'horizon 2020 de 6 GW d'installation de production d'énergie marine, y compris éolien posé. Parmi les énergies marines renouvelables hors éolien posé, toutes naissantes, l'exploitation de l'énergie des courants marins (énergie hydrolienne) est la plus prometteuse et susceptible de déboucher sur une exploitation commerciale et industrielle à moyen terme.

Lors de la conférence environnementale de 2012, le gouvernement s'est engagé à soutenir le développement de la filière hydrolienne, engagement qui figure dans la feuille de route pour la transition écologique.

Pour la façade maritime Manche-Mer du Nord, deux gisements hydroliens ont été identifiés et retenus par le gouvernement pour accueillir des fermes de démonstration pré-commerciale : le Raz Blanchard et le Raz Barfleur. Ces fermes, composées de quelques machines connectées ensemble et reliées au réseau, devront permettre d'accumuler un retour d'expérience nécessaire et préalable à une exploitation commerciale à échelle industrielle.

Par courrier en date du 22 février 2013, madame le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a demandé au préfet de la région Basse-Normandie et au préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord d'initier un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs et usagers de la mer directement concernés afin d'identifier dans ces deux raz plusieurs zones propices au regard des différentes contraintes (environnementales, de sécurité maritime, de raccordement, etc...).

Dans ce cadre, nous souhaitons vous associer au processus de concertation, qui débutera formellement par une réunion de présentation que nous co-présiderons et qui se tiendra le :

LUNDI 15 AVRIL 2013,  
à 14h00

“ Salons André Michel”  
Gare Maritime

à CHERBOURG-OCTEVILLE

Cette réunion de lancement sera suivie de réunions thématiques portant sur :

- la pêche maritime et l'aquaculture ;
- l'environnement;
- la circulation maritime ;

Les premières réunions thématiques auront lieu les 17, 18 et 19 avril de 14h00 à 16h30 également dans les Salons André Michel,

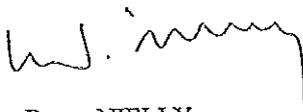
Vous y êtes également invités.

Ces réunions thématiques seront co-présidées par les représentants du préfet maritime et du préfet de la Manche et animées par le service de l'Etat désigné point de contact pour le recueil des données et informations permettant d'établir la cartographie des usages au sein de chacune des macro-zones :

- Délégation à la mer et au littoral (DDTM/DML) de la Manche pour la pêche maritime et l'aquaculture ;
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Basse-Normandie pour l'environnement;
- CROSS Joûbourg pour la circulation maritime.

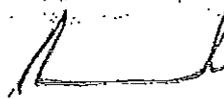
Enfin, une deuxième réunion plénière, qui sera programmée ultérieurement, permettra de faire un bilan de cette phase de concertation.

Le Préfet maritime de la Manche  
et la mer du Nord



Bruno NIELLY

Le Préfet de la Manche



Adolphe COLRAT

## DESTINATAIRES :

- Monsieur le président de la communauté de communes de La Hague
- Monsieur le président de la communauté de communes du Canton de Saint-Pierre Eglise
- Monsieur le président de la société publique locale (SPL) ouest-Normandie énergies marines
- Monsieur le président de la commission permanente du Conseil maritime de façade Manche Est- Mer du Nord
- Monsieur le président du comité régional des pêches maritimes de Basse-Normandie
- Monsieur le président de la section régionale de la conchyliculture de Normandie Mer du Nord
- Monsieur le président la station de pilotage de Cherbourg
- Monsieur le président de Ports normands associés (PNA)
- Monsieur le président du Syndicat des énergies renouvelables (SER)
- Monsieur le président de la Chambre de Commerce et d'industrie du Cotentin
- Monsieur le président de la compagnie maritime BAI
- Monsieur le directeur de l'usine de retraitement de Beaumont-Hague / Areva
- Monsieur le directeur du CNPE de Flamanville
- Monsieur le délégué départemental de la Manche de la SNSM
- Monsieur le président de la station SNSM de Goury
- Monsieur le président de la station SNSM de Fermanville
- Monsieur le président de la station SNSM de Barfleur
- Monsieur le président de la station SNSM de St Vaast la Hougue
- Monsieur le président de Manche Nature
- Monsieur le président du GRAPE
- Monsieur le président de la ligue régionale de voile
- Monsieur le président de la fédération française d'études et de sports sous-marins
- Monsieur le président de l'association des pêcheurs plaisanciers du Cotentin
- Monsieur le président du comité départemental de randonnée pédestre de la Manche
- Monsieur le président de l'IFREMER
- Monsieur le président de RTE
- Monsieur le président d'ERDF
- Monsieur le président de l'ADEME
- Monsieur le président de l'agence des aires marines protégées
- Monsieur le président du conservatoire du Littoral
- Monsieur le président de l'université de Caen
- Monsieur le président de la Cellule de suivi du littoral normand
- Monsieur le président du Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin
- Monsieur le président du SHOM
- Monsieur le directeur du CETMEF
- Monsieur le directeur du CETE Normandie Centre
- Monsieur le préfet de la région Bretagne
- Monsieur le préfet de la région Haute-Normandie, co-président du Conseil maritime de façade Manche Est-Mer du Nord
- Monsieur le commandant de la zone maritime Manche Mer du Nord
- Monsieur le préfet maritime de l'Atlantique

- Monsieur le directeur de la DIRM Manche Est- Mer du Nord
- Monsieur le directeur du CROSS JOBOURG
- Monsieur le directeur de la DREAL Basse-Normandie
- Monsieur le directeur de la DDTM de la Manche
- Monsieur le directeur adjoint délégué à la mer et au littoral de la DDTM/DML de la Manche
- Monsieur le commandant de la FOSIT Cherbourg
- Monsieur le chef de poste du sémaphore de la Hague
- Monsieur le chef de poste du sémaphore de Barfleur
- Monsieur le directeur – Pole-mer Bretagne
- Monsieur le Directeur – Cluster Maritime Français

ANNEXE

TABLEAU DES REUNIONS DE CONCERTATIONS

réunion	date	lieu	heure
Réunion de lancement de concertation	15 avril 2013	“ Salons André Michel” Gare Maritime Cherbourg-Octeville	14h
1 <sup>ère</sup> réunion thématique « Circulation maritime »	17 avril 2013	“ Salons André Michel” Gare Maritime Cherbourg-Octeville	14h
1 <sup>ère</sup> réunion thématique « Environnement »	18 avril 2013	“ Salons André Michel” Gare Maritime Cherbourg-Octeville	14h
1 <sup>ère</sup> réunion thématique « Pêche maritime et aquaculture »	19 avril 2013	“ Salons André Michel” Gare Maritime Cherbourg-Octeville	14h
Réunion de bilan	Communiquée ultérieurement	Cherbourg-Octeville	Communiquée ultérieurement

**Points de contact**

PREFECTURE MARITIME : [sec.aem@premar-manche.gouv.fr](mailto:sec.aem@premar-manche.gouv.fr)

PREFECTURE DE LA MANCHE : [jean-pierre.lebihan@manche.gouv.fr](mailto:jean-pierre.lebihan@manche.gouv.fr)

DML : [ronan.le-saout@manche.gouv.fr](mailto:ronan.le-saout@manche.gouv.fr)

DREAL : [emilie.jambu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:emilie.jambu@developpement-durable.gouv.fr)

CROSS JOBOURG : [nicolas.maire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nicolas.maire@developpement-durable.gouv.fr)

